

La reconnaissance de l'Exécutif des musulmans retirée

RELIGION

L'organe représentatif des musulmans de Belgique a perdu sa reconnaissance par le gouvernement. Le ministre de la Justice avait entamé un long bras de fer avec l'EMB.

Le ministre de la Justice, Vincent Van Quickenborne, a retiré la reconnaissance de l'Exécutif des musulmans de Belgique (EMB), a-t-il annoncé jeudi dans un communiqué.

Depuis octobre 2020, l'organe de représentation du culte islamique en Belgique est dans le viseur du ministre. Un rapport de la Sûreté de l'État avait alors pointé du doigt des ingérences étrangères au sein de cette institution. Parallèlement, sa gestion était mise en cause pour son manque de transparence

et sa confiscation par une poignée de membres. Le conseil d'administration ne s'est plus réuni depuis octobre 2019, indique le communiqué.

Le ministre a mis deux fois en demeure l'Exécutif de mettre fin aux manquements constatés. Des réunions de concertation ont également eu lieu.

« Malgré de nombreuses promesses, les mesures nécessaires à cette fin n'ont toujours pas été prises. De ce fait, la communauté musulmane de notre pays ne dispose toujours pas de la représentation à laquelle elle a droit, ce qui entrave l'intégration des musulmans dans notre pays », explique le ministre.

« Jamais vu un tel amateurisme »

« Je n'ai encore jamais vu un tel amateurisme. Et cela, en plus, pour un organisme qui joue un rôle crucial pour la communauté musulmane de notre



Les relations entre l'EMB, représentée par Mehmet Üstün (photo), et le ministre de la Justice sont tendues.

pays. La communauté musulmane mérite mieux, c'est pourquoi j'ai décidé de retirer la reconnaissance de l'EMB. Nous voulons ainsi ouvrir la voie à un exécutif musulman véritablement représentatif, transparent et professionnel. Tant qu'il n'y aura pas de nouvel EMB, aucune nouvelle subvention ne sera versée, comme c'était déjà le cas pour les moyens prévus pour 2022 », ajoute-t-il.

Un appel est lancé à la communauté musulmane à « s'organiser de manière transparente, indépendante et pluraliste, sur la base de la liberté re-

ligieuse et du caractère démocratique et libre de notre société. En vertu de la séparation des religions et de l'État, « seules les communautés religieuses sont en mesure de créer un organe représentatif en tant qu'interlocuteur du gouvernement ». Le ministre n'entend donc pas s'immiscer dans ce processus mais, interrogé sur ce point, son cabinet a indiqué que, depuis deux ans, beaucoup de gens s'étaient manifestés.

Dispositions provisoires

Reconnu en 1999 à la suite

d'élections organisées l'année précédente, l'Exécutif exerce diverses compétences liées à la reconnaissance des mosquées, l'organisation de l'enseignement religieux islamique, la désignation et la formation d'imams et l'établissement de parcelles islamiques dans les cimetières publics.

Des dispositions sont prises pour assurer la continuité des certaines tâches, dont la reconnaissance des communautés locales et la désignation d'enseignants, a assuré M. Van Quickenborne.

Propos « insultants »

L'Exécutif des musulmans de Belgique (EMB) s'est déclaré jeudi « consterné » par les actions et les déclarations du ministre de la Justice, Vincent Van Quickenborne, qui a retiré la reconnaissance de cet organe représentatif officiel de tous les musulmans de Belgique, tout en qualifiant les propos du ministre d'« incorrects », d'« insultants » et de « diffamatoires ». L'EMB exprime encore expressément, « au nom de l'ensemble de la communauté musulmane belge », ses réserves quant à cette action gouvernementale grossièrement inconstitutionnelle et inacceptable de la part de M. Van Quickenborne.

SEMAINE DE LA MOBILITÉ

En voiture, il y a toujours un risque à anticiper

Dans le cadre du Label Fête, Bertrand Jardon, président de l'ASBL PEVR s'est livré à des élèves du secondaire sur la mort de son fils Maxime dans un accident de voiture. Un moment d'échange intime, pour les sensibiliser à une fête en toute sécurité.

Depuis plusieurs années, le Label Fête, une action de prévention menée en collaboration entre l'institution provinciale, les services du gouverneur et l'AWSR, s'est donné pour mission de sensibiliser les jeunes qui terminent le secondaire aux risques de la fête. Son slogan : faire la fête oui, mais en toute sécurité. L'action se veut avant tout ludique, avec de nombreux ateliers organisés dans la cour du palais provincial, mais pas seulement.

Ce jeudi matin, des dizaines d'élèves ont pris part à un moment d'échange avec Bertrand Jardon, président de l'ASBL Parents d'Enfants Victimes de la route. À la veille du lancement de la Semaine de la mobilité en Wallonie, l'homme est venu leur parler de Maxime, son fils décédé le 28 octobre 2010 dans un accident de voiture sur une route à la frontière du Brabant flamand et du Brabant wallon. « C'était un jour de semaine, pas un week-end contrai-



En partageant son expérience, Bertrand Jardon a souhaité donner du sens à cette lourde épreuve.

rement aux clichés que l'on peut entendre », précise Bertrand Jardon. Cette nuit-là, au retour d'une virée à Louvain-la-Neuve où Maxime s'était rendu pour participer à un match de minifoot et refaire le monde avec des amis, la Ford

Fiesta dont il est passager s'immobilise après avoir heurté un pylône électrique qui se trouve de l'autre côté de la route. Il est 2 h 30 au bord de cette nationale, Maxime est décédé sur le coup. Les trois amis qui l'accompagnaient, dont le conducteur, s'en sortent.

Pendant près d'une heure, sous le regard attentif et grave des adolescents qui lui font face, Bertrand Jardon livre le récit de l'après. Celui de la visite de la police à domicile ; de la fulgurance du cerveau qui comprend tout et le nie aussitôt. « Car tant que les choses ne sont pas dites, on garde encore un espoir... » Celui de l'annonce à la maman, à la fratrie, aux proches... Celui de

la découverte des premiers articles de presse. Et surtout, celui des questions qui restent. « D'après vous quelles sont les causes de l'accident ? », interroge Bertrand Jardon. Alcool, fatigue, vitesse, moment de distraction, les hypothèses des jeunes fusent. Ils sont dans le vrai, du moins partiellement. « Comme toujours les causes sont plurielles », nuance Bertrand Jardon qui a cherché à donner du sens à cette lourde épreuve en s'engageant dans l'association un an et demi après la mort de Maxime. S'il devait faire passer un message ? « Je crois que quand on est conducteur ou passager, il faut toujours s'interroger sur le risque qu'il faut anticiper. »

VINCENT DESGUIN 2